



COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Pénurie d'énergies et point de rencontre d'urgence (PRU)

La Confédération, les Cantons et les Communes mettent en place une stratégie destinée à garantir que les prestations essentielles puissent continuer à être fournies à la population, en cas de contingentement, de délestage ou de panne.

Au vu du rôle central que les communes sont appelées à jouer dans la gestion d'une crise énergétique, le Conseil d'Etat les a invitées à suivre les recommandations du Canton en matière d'économie d'énergie et à élaborer un plan de continuité des activités. Par ailleurs, le Conseil d'Etat a identifié les missions qui seront de leur responsabilité, dont :

- la mise en place de points de rassemblement d'urgence où la population pourra trouver des prestations essentielles en cas de rupture de l'approvisionnement électrique ou de défaillance des systèmes de télécommunication,
- le maintien de l'approvisionnement en eau potable,
- ainsi que l'évacuation des eaux usées.

Dans le cadre des préparatifs à ces dispositions, la Municipalité a décidé d'établir son PRU (point de rencontre d'urgence) à la grande-salle, qui sera équipée de moyens nécessaires, électricité, radio et téléphone, qui fonctionneront même en cas de coupure de courant. La hotline du Canton sera à disposition : penurie.hotline@vd.ch ou tél. 058 611 11 71.

La Municipalité

Afin d'anticiper les besoins, la Municipalité vous prie de bien vouloir annoncer les personnes vulnérables ou les personnes dépendantes d'un appareil électrique médical, en lui retournant le talon réponse ci-dessous.

Merci d'avance pour votre aimable collaboration

----- ✂ à retourner à l'administration communale pour le 15 décembre 2022 ✂ -----

Nom Prénom

Adresse : N° de téléphone :

Moyen de déplacement à disposition : oui biffez ce qui ne convient pas non

Dépend d'un appareil électrique médical, descriptif :

.....

Vulnérabilité : oui biffez ce qui ne convient pas non